Nomination de Vivien Terrien en tant que vice-président de l'Autorité de la concurrence et renouvellement de plusieurs membres du collège

Publié le 10 mai 2024

Vivien Terrien a été nommé vice-président de l'Autorité de la concurrence par décret du président de la République, en remplacement d'Henri Piffaut. L'Autorité de la concurrence lui renouvelle tous ses remerciements pour le travail qu'il a accompli durant son mandat.

Sont également renouvelés dans leurs fonctions de membres de l'Autorité de la concurrence : Valérie Bros, secrétaire générale de la société OPmobility (ex Plastic Omnium) ; Catherine Prieto, professeure de droit à l'université Paris-1 ; Savinien Grignon-Dumoulin, magistrat à la Cour de cassation ; Jérôme Pouyet, professeur associé à l'Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales. La nomination des autres membres du Collège est actuellement en cours. L'Autorité remercie vivement Maître Laurence Borrel-Prat, qui a indiqué qu'elle ne souhaitait pas postuler au renouvellement de son mandat.

Notice biographique

Titulaire d'un LL.M de la Harvard Law School, d'un LL.M d'Etudes Européennes Approfondies du Collège d'Europe et diplômé d'un DEA en Droit de l'Union Européenne de l'Université Paris II Panthéon-Assas, Vivien Terrien est également inscrit aux barreaux de Paris et de New-York.

De 2002 à 2009, il a d'abord exercé les fonctions d'avocat en droit de la concurrence français et européen. Il rejoint ensuite, le Tribunal de l'Union Européenne où il exercera les fonctions de référendaire au sein du cabinet de M. le juge Marc Jaeger (Luxembourg).

Membre d'honneur de l'Union des avocats européens, Vivien Terrien est également représentant non gouvernemental de l'Autorité de la concurrence luxembourgeoise au sein du Réseau International de la concurrence (ICN) ainsi que membre du Conseil d'administration & du Comité scientifique du *Research Institute advancing competition law and economics in small market and insular economies* (ISLE).

En outre, il est depuis, février 2024, membre suppléant de l'Autorité polynésienne de concurrence.

En parallèle, depuis 2014, Vivien Terrien dispense des cours de droit de la concurrence à des étudiants de master à l'Université Paris II Panthéon-Assas, à l'Institut Catholique de Paris, à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour, ainsi qu'à l'Université de Lorraine.

Contact(s)

Maxence Lepinoy
Chargé de communication,
responsable des relations avec les médias
06 21 91 77 11
Contacter par mail